

# CONTRAT DES CHAMBRES

## ENTRE LES SOUSSIGNES

Le bailleur
Evelyne & Alain Lajoinie "Larnaudie" 24290 Saint Amand de Coly TEL: 05.53.51.68.76 / 06.86.03.72.14 courriel : lajoinie.alain@wanadoo.fr

et

Le locataire
Mlle,Mme,Mr.....
Adresse.....
Tel :.....
courriel :.....

### IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au Locataire qui les accepte aux conditions suivantes:

Descriptif général
--------------------

Les suites 1 et 2 sont situées à l'étage, une porte d'entrée dans la maison est réservée aux hôtes qui bénéficient ainsi d'une totale autonomie.

Descriptif de la suite 1	Descriptif de la suite 2	Descriptif de la chambre rez-de-jardin
1 chambre avec un lit de 160x200 1 chambre avec deux lits de 90x190  Canapé lit, placard, couvertures, draps, linge de toilette fourni, salle de bain avec douche, wc séparés	2 chambres avec un lit de 160x200 1 chambre en mezzanine avec deux lits de 90x190  Placard, couvertures, draps, linge de toilette fourni, salle de bain avec douche, wc séparés	1 chambre avec un lit articulé de 160x200 pouvant être transformé en 2 lits de 80x200  Placard, couvertures, draps, linge de toilette fourni, salle de bains équipée pour personnes à mobilité réduite

Dates, durée et paiement de la location
---

La présente location de la chambre ..... est consentie et acceptée pour.....adulte(s) et.....enfant(s), pour une durée de..... nuit(s), à compter du (*date d'arrivée*)..../...../....., pour se terminer le (*date de départ*)...../...../....., au tarif de .....€ pour le séjour.

Petits déjeuners compris - Taxe de séjour non incluse

En aucun cas elle ne pourra être prorogée, sauf accord préalable et écrit des loueurs. Le contrat initial ou le contrat prorogé ne pourra porter la durée de la location à plus de 90 jours maximum. Lors de la prise de possession des lieux, nous procéderons aux formalités d'usage (*état des lieux, remise des clefs, paiement des sommes prévues à cette date*).

Arrhes, dépôt de garantie
---------------------------

Le jour de la signature des contrats (*lors de son envoi*), il est versé par le locataire la somme de..... €, constituant des arrhes représentant 25% du prix total de la location. A titre de dépôt de garantie, les arrhes seront conservées jusqu'a l'état des lieux sortant.

Fait à....., le...../...../.....

**Le Bailleur**  
signature(s) précédée(s) de la mention "lu et approuvé"

**Le(s) Locataire(s)**  
signature(s) précédée(s) de la mention "lu et approuvé"